

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE

Le 1^{er} janvier 2022, le déploiement du nouveau réseau de proximité de la DGFiP, issu de la concertation conduite en 2019, sera achevé dans le département de l'Hérault.

Cette nouvelle organisation permet de renforcer la présence de l'administration des Finances publiques dans les territoires avec une augmentation significative de points de contact pour les usagers et une amélioration des prestations de conseil aux collectivités locales.

Cet accueil de proximité est renforcé par l'implantation des France Services et complété par le réseau des buralistes agréés pour le paiement de proximité.

Services accessibles aux usagers qui n'accèdent pas à internet :



FINANCES PUBLIQUES

Pour les renseignements de proximité :

- Accueil généraliste et spécialisé sur tous les sujets de fiscalité
- Accueil généraliste et spécialisé sur tous les sujets du secteur public local
- Accompagnement aux démarches numériques

→ Dans les locaux du centre des Finances publiques de Sète

274 avenue du Maréchal Juin
34207 SETE CEDEX

Contacts :

Service de gestion comptable Littoral : 04 30 41 03 50
Service des impôts des particuliers Littoral : 04 67 46 38 00
Antenne du service des impôts des entreprises Coeur d'Hérault Littoral : 04 67 46 38 32

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et les après-midi sur RDV

→ Dans les locaux du centre des Finances publiques de Pézenas

8 Place du 14 juillet
34120 PEZENAS

Contacts :

Service des impôts des entreprises Coeur d'Hérault Littoral : 04 67 90 49 00
Antenne du service des impôts des particuliers Littoral: 04 67 90 49 00

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et les après-midi sur RDV

→ Dans les locaux des France Services

- Informations de premier niveau sur les sujets de finances publiques
- Mise en relation avec les services des impôts des particuliers (prise de rendez-vous...)
- Permanences périodiques (campagne de déclaration sur le revenu...)
- Accompagnement aux démarches numériques



Coordonnées et horaires d'ouverture des France services relevant de la communauté d'agglomération
SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE

France Services Frontignan	france.services@frontignan.fr 04 67 18 50 64	5 rue Lucien-Salette 34110 Frontignan	Lundi et mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-16h45 Mardi et jeudi : 9h00-12h00
France Services Sète (APIJE)	espace.numerique@apije.org 04 67 74 08 29	3 place Delille APIJE- Etang de Thau Résidence les terrasses du port 34200 Sète	Du lundi au vendredi : 9h00-12h30 / 13h30-16h00
France Services MEZE	franceservicemeze@ccas-ville-meze.fr 04.67.43.98.39	CCAS Rue Edouard et Juliette Massal 34140 MEZE	lundi : 8h00 à 12h00 – 13h30 à 16h30 Mardi, 8h00 à 12h00 Mercredi, 8h00 à 12h00 Jeudi, 13h30 à 16h30 Vendredi : 8h00 à 12h00- 13h30 à 15h30



Pour les paiements de proximité :

Depuis le 28 juillet 2020, la DGFIP a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour que les usagers puissent régler en espèces (dans la limite de 300 €) ou par carte bancaire, leurs impôts, amendes ou factures de la vie quotidienne (cantine, hôpital, eau...) au plus près de chez eux.

Le dispositif repose sur la lecture, sur un terminal installé chez le buraliste agréé, d'un « QR code » apposé sur les avis de sommes à payer et factures, qui garantit ainsi la confidentialité des opérations.

Pour la Communauté d'agglomération Sète Agglopolè Méditerranée, le paiement est notamment possible chez les buralistes agréés suivants :

LE MISTRAL 1 AVENUE DU BASSIN DE THAU 34540 BALARUC LES BAINS
 TABAC PRESSE LOTO GRAPPIN 7 AVENUE DE VERDUN 34110 MIREVAL
 TABAC LOTO PRESSE LAROSE 1 PLACE DU MARCHE 34770 GIGEAN
 TABAC PRESSE 0228 22 AVENUE DE MONTPELLIER 34140 MEZE
 TABAC DE L'ESPLANADE 37 RUE SADI CARNOT 34140 MEZE
 TABAC PRESSE BOUSQUET 9 PLACE DU JEU DE BALLON 34560 MONTBAZIN
 TABAC LOTO PRESSE 2 ROUTE DE MEZE 34560 VILLEVEYRAC
 TPJ SAINT CLAIR 1 BOULEVARD DANIELLE CASANOVA 34200 SETE
 TABAC PRESSE LA CORNICHE 1471 PROMENADE MARECHAL LECLERC 34200 SETE
 TABAC PRESSE CHARLOT 47 BOULEVARD CHEVALIER DE CLERVILLE 34200 SETE
 LE VICTOR HUGO 38 AVENUE VICTOR HUGO 34200 SETE
 RESSE TABAC 0233 1 RUE JEAN JAURES 34140 LOUPIAN
 TABAC PRESSE L ELIXIR 9B RUE DE LA POTERNE 34140 BOUZIGUES
 TABAC DES BAINS 3 AVENUE DE LA CADOLE 34540 BALARUC LES BAINS
 LE PAVOT 1128 BOULEVARD DE VERDUN 34200 SETE
 TABAC PRESSE 5 QUAI MAURICE MERENNA 34200 SETE
 TABAC PRESSE DU BARROU 2 RUE DES GOELANDS 34200 SETE
 LE CI CLOPE 1 PLACE JEAN JAURES 34110 FRONTIGNAN
 LE CALYPSO 1 AVENUE VICTOR HUGO 34200 SETE
 LE HAVANITOS 8 PLACE JEAN JAURES 34110 FRONTIGNAN
 TABAC DU PORT 30 BOULEVARD DU PORT 34140 MEZE

Pour les usagers qui utilisent internet :

Le recours aux services en ligne permet d'effectuer la quasi-totalité des **démarches administratives** depuis son domicile mais aussi au sein des France services et dans les centres des Finances publiques. L'ensemble des services, y compris l'accès aux **buralistes agréés**, est proposé sur le site : <https://www.impots.gouv.fr>

De même, les usagers peuvent réaliser facilement des **démarches plus spécifiques** via internet :

<https://www.amendes.gouv.fr> : Paiement des amendes

<https://timbres.impots.gouv.fr> : achat ou remboursement de timbres fiscaux

<https://www.stationnement.gouv.fr> : paiement du forfait post stationnement

<https://www.economie.gouv.fr> : aide aux entreprises et aux particuliers

<https://www.cadastre.gouv.fr> : consultation du plan cadastral

<https://www.impots.gouv.fr/portail/taxe-de-sejour> : tarifs de la taxe de séjour

<https://www.encheres-domaine.gouv.fr> : ventes domaniales

Enfin, un pas-à pas de tous les **services en ligne des particuliers** est accessible via l'adresse suivante :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/pas-pas-des-services-en-ligne-des-particuliers>

Les usagers peuvent ainsi utiliser tous les services en ligne à l'aide de fiches qui les guident dans les différentes étapes, de la connexion jusqu'à la fin de la démarche :

- [Je crée mon espace particulier](#)
- [Je me connecte à mon espace particulier](#)
- [Je n'ai pas encore d'adresse électronique](#)
- [J'ai perdu mon numéro fiscal ou/et mon mot de passe](#)
- [Je corrige une erreur dans ma déclaration](#)
- [Je paie mes impôts en ligne](#)
- [Je paie mes impôt locaux par prélèvement automatique](#)
- [J'ai besoin d'une copie d'avis d'impôt](#)
- [Je signale un changement d'adresse ou d'e-mail](#)
- [Je signale un changement de coordonnées bancaires](#)
- [Je signale un changement de situation de famille pour adapter mon prélèvement à la source](#)
- [Je signale une variation de revenus pour adapter mon prélèvement à la source](#)
- [Je gère mon prélèvement à la source - L'avance sur mes réductions et crédits d'impôt](#)
- [Je gère mon prélèvement à la source – Mes options](#)
- [Je gère mon prélèvement à la source – Mes acomptes](#)
- [Je gère mon prélèvement à la source – Régulariser un acompte rejeté](#)
- [J'utilise ma messagerie sécurisée pour toute demande : délai de paiement, justificatif, erreur...](#)
- [Je prends rendez-vous avec mon service \(particuliers\)](#)
- [Je prends rendez-vous avec mon service \(professionnels\)](#)
- [J'achète un timbre fiscal](#)
- [Je règle une facture locale en ligne](#)
- [Je paie ou consigne une amende](#)
- [Je paie un forfait de post-stationnement](#)
- [Je déclare un don en ligne](#)
- [Je gère mes biens immobiliers](#)

La DGFIP a mis à disposition des usagers une nouvelle version de l'application [impot.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) conçue pour les téléphones et tablettes, disponible sur Android et iOS pour renforcer l'accès aux services en ligne.

Cette nouvelle version propose ainsi les principaux services de l'espace particulier :

- créer son espace particulier,
- consulter ses documents fiscaux des 3 dernières années, payer ses factures, avec ou sans connexion à l'espace particulier,
- retrouver ses factures récemment payées,
- vérifier son taux et ses acomptes du mois appliqués pour le prélèvement à la source
- et modifier ses informations personnelles.

Elle apporte par ailleurs de nouvelles fonctionnalités comme la mémorisation des identifiants à l'aide du capteur numérique.



Le portail des données ouvertes du Ministère de l'Economie, des Finances, et de la Relance regroupe, via une carte interactive, tous les points de contact pour les démarches administratives des usagers : <https://www.data.economie.gouv.fr/pages/annuaire-des-services-dgfip>

